

DEROULEMENT DE LA COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS « CASAL »

La Coupe des Pays de la Loire « CASAL » pour les seniors masculins et féminins est obligatoire et permet de palier à la diminution du nombre de match en région, liée au passage à dix équipes.

Principe de la compétition :

- **La Ligue inscrit informatiquement les équipes masculines et féminines** évoluant en **région** (pré-nationale et régionale), sachant qu'une seule équipe par genre et par club est inscrite.
- Engagement gratuit.
- **Confirmation écrite du club (le club inscrit en Coupe de France Fédérale senior doit le préciser à la ligue)**

Le déroulement de la compétition :

- Tirage au sort, les rencontres sous forme de tournoi à 3 équipes (sauf exception), 4 tours et finale.
- Jour de compétition : le dimanche (éventuellement modifiable : accord des clubs)
- Horaire de compétition : 12H pour le premier match puis à suivre pour les autres (éventuellement modifiable avec l'accord des clubs concernés)
- L'arbitrage sera assuré par la CDA de l'équipe recevante.

Les dates de la compétition :

- 1^{er} tour : dimanche 22 septembre 2018,
- 2^{ème} tour : dimanche 9 décembre 2018,
- 3^{ème} tour : dimanche 10 février 2019,
- 4^{ème} tour : dimanche 10 mars 2019,
- Finales : dimanche 5 mai 2019.

Nous attirons votre attention sur le fait que le premier tour de Coupe a lieu une semaine avant le début des championnats et nous vous conseillons de préparer vos licences au plus tard pour le 22 septembre.